

<http://labalancedes2terres.info/spip.php?article372>



La pierre de Rosette

- Textes antiques -



Date de mise en ligne : vendredi 26 août 2022

Date de parution : 20 décembre 2003

Copyright © La Balance des 2 Terres - Tous droits réservés

An 9, mois de xandikos, jour 4, ce qui correspond en égyptien au deuxième mois de la saison de l'hiver, jour 18, de [pharaon](#), l'enfant qui est apparu comme [pharaon](#) à la place de son père, maître des uræus, dont la force est grande, qui a affermi l'Égypte et qui a fait qu'elle fût parfaite, dont le coeur est bénéfique envers les dieux, qui terrasse son ennemi, qui fait que la vie des hommes soit bonne, maître des années de jubilé comme [Ptah-Tenen](#), [pharaon](#) comme [Rê](#), [pharaon](#) des régions supérieures et des régions inférieures, le fils des Dieux-qui-aiment-leur-père, celui qu'a choisi [Ptah](#), celui à qui [Rê](#) a donné la victoire, l'image vivante d'[Amon](#), le fils de [Rê](#), [Ptolémée](#) vivant éternellement, aimé de [Ptah](#), le Dieu-apparaissant, dont la bonté est éclatante, fils de [Ptolémée](#) et d'Arsinoé, les Dieux-qui-aiment-leur-père ;

– Aétos fils d'Aétos est le prêtre d'[Alexandre](#), des Dieux-sauveurs, des Dieux-frères, des Dieux-efficients, des

Dieux-qui-aiment-leur-père et du [pharaon Ptolémée](#), le Dieu-apparaissant dont la bonté est éclatante ;

– Pyrrha fille de Philinos est la prêtresse « porteuse-du-prix-de-la-victoire » de Bérénice l'efficente ;

– Aréia fille de Diogénès est la prêtresse « porteuse-de-la-corbeille-d'or » d'Arsinoé, Celle-qui-aime-son-frère ;

– Eïrène fille de [Ptolémée](#) est la prêtresse d'Arsinoé, Celle-qui-aime-son-père.

En ce jour, les chefs des prêtres, les serviteurs du dieu, les prêtres qui ont accès à ce qui est pur pour procéder à l'habillage des dieux, les scribes du livre sacré et les scribes de la maison-de-vie ainsi que les autres prêtres venus depuis les temples d'Égypte jusqu'à [Memphis](#) pour la fête de l'accession à la fonction suprême du [pharaon Ptolémée](#) à la suite de son père se rassemblèrent dans le temple de [Memphis](#) et ordonnèrent :

« Attendu que le [pharaon Ptolémée](#) fils du [pharaon Ptolémée](#) et de la [pharaon](#) ne Arsinoé, les Dieux-qui-aiment-leur-père, accomplit de nombreux bienfaits pour les temples d'Égypte et pour tous ceux qui sont sous son autorité de [pharaon](#) : il est, en effet,

un dieu fils de dieu et de déesse, à l'égal d'[Horus](#) fils d'[Isis](#) et d'[Osiris](#), protégeant son père [Osiris](#), quelqu'un dont le coeur est bénéfique envers les dieux,

Quelqu'un qui a déjà donné force argent et beaucoup de grain aux temples d'Égypte ainsi que toutes sortes de bonnes choses pour faire qu'advînt la paix en Égypte et que fussent bien fondés les temples, quelqu'un qui a aussi donné des récompenses à l'armée entière qui est sous sa haute autorité.

Taxe et impôt qui avaient cours en Égypte, il les a diminués ou supprimés pour faire que l'armée et tous les autres hommes fussent heureux en son temps de [pharaon](#). Les nombreux arriérés dus à [pharaon](#), qui pesaient sur les gens d'Égypte et sur tous ceux qui sont sous son autorité de [pharaon](#), il les annula. Les gens qui étaient emprisonnés et ceux contre qui il y avait une vieille accusation, il les relaxa ;

Il ordonna que les revenus fonciers des dieux, les sommes d'argent et les quantités de grain que l'on doit verser comme taxe aux temples chaque année et les parts qui reviennent aux dieux pour les vignes, les arbres fruitiers et les autres choses qui leur avaient été attribuées par son père fussent confirmés ;

Il ordonna également que les prêtres n'acquittassent plus la taxe de prêtrise d'un montant supérieur à ce qui avait été décidé en l'an 1 par-devant son père ;

Il exempta les gens qui sont en fonction dans les temples du voyage par bateau vers [Alexandrie](#) qu'ils devaient faire chaque année ;

Il ordonna de n'enrôler personne de force comme marin ;

Il renonça à la taxe des deux tiers sur le lin royal que les temples devaient livrer à la maison de [pharaon](#) ;

Il ramena à une juste mesure toutes choses qui avaient changé depuis longtemps ;

Il prit toutes dispositions pour qu'on fit ce qu'il est fondé de faire pour les dieux de manière appropriée et, de la même manière, pour qu'on appliquât la loi aux gens conformément à ce que fait [Thot](#) le deux fois grand ;

Il ordonna encore qu'on permît aux rebelles et aux autres personnes entraînées sur le mauvais chemin, celui de la révolte, de rentrer chez eux et de retrouver leurs biens ;

Il prit toutes dispositions pour envoyer l'infanterie, la cavalerie et les navires contre ceux qui viendraient par le littoral et la mer pour attaquer l'Égypte. Il fit de grandes dépenses d'argent et de grain à cet effet pour qu'advînt ainsi la paix dans les temples et chez les gens d'Égypte. Puis il gagna le fort de Chekan qui avait été fortifié par les rebelles avec toutes sortes d'ouvrages et qui contenait de nombreuses armes et toutes sortes d'équipement. Il encercla le fort en question au moyen d'un mur entouré d'un remblai à cause des rebelles qui étaient à l'intérieur, lesquels avaient causé de grands dommages à l'Égypte, ayant délaissé le chemin du commandement de [pharaon](#) et celui du commandement des dieux. Il fit obturer les canaux qui amenaient l'eau à ce fort ; les [pharaons](#) précédents n'avaient pu faire pareil (il dépensa beaucoup d'argent à cet effet). Il posta l'infanterie et la cavalerie à l'entrée des canaux en question pour les garder et pour qu'ils restassent en bon état, car les flots de l'inondation avaient été forts en l'an 8 - ces canaux conduisent l'eau vers de nombreux terrains et sont très profonds.

[Pharaon](#) prit le fort de manière violente en peu de temps ; il s'empara des rebelles qui étaient à l'intérieur et les fit abattre conformément à ce qu'ont fait [Rê](#) et [Horus](#) fils d'[Isis](#) à ceux qui s'étaient révoltés contre eux dans les mêmes lieux auparavant. Les chefs rebelles qui avaient rassemblé une armée pour semer le désordre dans les provinces, qui avaient fait du tort aux temples, qui avaient abandonné les chemins de [pharaon](#) et de son père, les dieux permirent que [pharaon](#) s'emparât d'eux à [Memphis](#) lors de la fête de l'accession à la fonction suprême obtenue de la main de son père ; il les tua par le bâton ;

[Pharaon](#) renonça aux arriérés dus à lui par les temples jusqu'à l'an 9 : beaucoup d'argent et de grain, également le prix des lins royaux qui sont en possession des temples et qui sont destinés à la maison de [pharaon](#) ainsi que le lin restant propriété de ceux qui le tissent jusqu'à aujourd'hui ;

Il arrêta encore une décision à propos de la mesure de blé, l'artabe, par surface-aroure qu'il percevait sur le domaine du temple et, aussi, à propos de la quantité de vin par surface-aroure de vignobles appartenant aux domaines des temples : il y renonça ;

Il accomplit de nombreux bienfaits pour [Apis](#), Mnévis et les autres animaux sacrés d'Égypte en plus de ce qui avait été fait par ses prédécesseurs pour eux, son coeur étant à leurs ordres à tout instant ; il donna tout ce dont on avait besoin pour leur enterrement, grandement et abondamment, et il rassembla ce qu'on produisait pour leurs temples quand on organise les fêtes et qu'on fait des holocaustes devant eux, ainsi que les autres choses qu'on fabrique ;

Les cérémonies qui se déroulent dans les temples et les autres qui ont lieu en Égypte, il les a établies dans leur

forme conformément à la loi. Il donna or, argent et grains en grande quantité, ainsi que toutes sortes de biens au sanctuaire du taureau Apis ; il fit achever le nouvel ouvrage de fort belle façon. Il fit achever temples, sanctuaires et autels nouveaux pour les dieux : il fit que les autres fussent bien en place, car dans son coeur il est un dieu bénéfique pour les dieux. Il s'enquit des cérémonies se déroulant dans les temples pour les faire renouveler en son temps de [pharaon](#) de la manière qui convient.

Les dieux lui donnèrent en échange de cela force, victoire, vaillance, prospérité, santé et tous autres bienfaits, tandis que sa fonction de [pharaon](#) ainsi que la bonne fortune étaient établies pour lui et ses enfants pour l'éternité. Cela pénétra le coeur des prêtres des temples de toute l'Égypte.

Les honneurs qui sont dus au [pharaon Ptolémée](#), vivant éternellement, le Dieu-apparaissant, dont la bonté est éclatante, sont maintenant plus grands dans les temples, ainsi que ceux dus aux Dieux-qui-aiment-leur-père l'ayant engendré, ceux dus aux Dieux-efficients ayant engendré ceux qui l'ont engendré, ceux dus aux Dieux-frères ayant engendré ceux qui ont engendré ceux-ci et ceux dus aux Dieux-qui-sauvent, les pères de ses pères.

On fit ériger une statue du [pharaon Ptolémée](#), vivant éternellement, le Dieu-apparaissant, dont la bonté est éclatante, et on l'appela [Ptolémée](#) protecteur de l'Égypte, ce qui signifie [Ptolémée](#) défendant l'Égypte ; elle fait face à une statue du dieu local en train de lui donner le cimenterre de victoire dans chaque temple, à un endroit visible de tous, selon le style égyptien. Les prêtres serviront les statues de chaque temple trois fois par jour, ils déposeront le nécessaire devant elles et ils feront également pour elles tout ce qu'il est de règle de faire pour les dieux lors des jours de fête et de procession ; on exposera l'image du dieu et du [pharaon Ptolémée](#), le Dieu-apparaissant, dont la bonté est éclatante, fils de [Ptolémée](#) et de la pharaonne Arsinoé, les Dieux-qui-aiment-leur-père.

Quant au naos d'or, dans chaque temple, on le placera dans le sanctuaire avec les autres naos d'or. Quand les grandes fêtes durant lesquelles on expose les dieux auront lieu, on exposera le naos du Dieu-apparaissant avec eux, pour que l'on connaisse ainsi ce naos, depuis ce jour et pour tout le reste du temps à venir. Qu'on place dix couronnes d'or de [pharaon](#) avec chacune un uræus, conformément à ce qu'il est accoutumé de faire pour les couronnes d'or, au front du naos, à la place habituelle des uræus au front des autres naos. Que la Double Couronne soit placée au milieu des couronnes, car c'est avec elle que [pharaon](#) est apparu dans le temple de [Memphis](#) tandis qu'on faisait pour lui ce qu'il est de règle de faire lors de l'accession à la fonction suprême. Qu'on dépose dans l'espace supérieur de la partie carrée qui est à l'extérieur des couronnes, au milieu de la couronne d'or décrite ci-dessus, un papyrus et une laîche. Qu'on place les uræus sur une corbeille surmontant une laîche, sur le coin droit au front du naos d'or, et qu'on place un uræus surmontant une corbeille, elle-même posée sur un papyrus, à gauche, ce qui signifie [pharaon](#) illuminant la Haute et la Basse-Égypte.

Attendu que le dernier jour du quatrième mois de la saison d'été est celui durant lequel a eu lieu la naissance de [pharaon](#), il avait établi précédemment fête et procession dans les temples ; de la même manière, le dix-septième jour du deuxième mois de la saison de l'inondation est celui durant lequel on a fait pour lui les cérémonies d'accession à la fonction suprême, c'est-à-dire le commencement des bienfaits pour chaque homme. Les dates de naissance et d'accession à la fonction suprême de [pharaon](#), le jour 17 et le dernier jour du mois, furent déclarées fêtes chaque mois dans tous les temples d'Égypte. Il ordonna qu'on fit holocauste, offrande et toutes autres actions qu'il est de règle de faire lors des autres fêtes pour ces deux nouvelles fêtes ; ces offrandes seront ensuite partagées entre les hommes qui servent le temple. On fera encore fête et procession dans les temples et dans toute l'Égypte pour le [pharaon Ptolémée](#), vivant éternellement, le Dieu-apparaissant, dont la bonté est éclatante, chaque année, le premier mois de la saison de l'inondation, le premier jour, durant cinq jours : les prêtres porteront une couronne, feront l'holocauste, l'offrande et toutes les autres actions qu'il convient de faire. Ces prêtres, qui sont dans chaque temple d'Égypte, on les appellera les prêtres du Dieu-apparaissant dont la bonté est éclatante, en plus de leurs autres titres de prêtre ; on écrira leur nom sur chaque document ; on mentionnera la fonction de

La pierre de Rosette

prêtre du Dieu-apparaissant dont la bonté est éclatante sur les sceaux et on la gravera sur leur revers.

Il sera possible à tous ceux qui désireraient faire fabriquer la réplique du naos d'or du Dieu-apparaissant décrit ci-dessus de la faire fabriquer pour chez eux et de faire les fêtes et les processions décrites ci-dessus chaque année ; elle permettra ainsi à ceux qui sont en Égypte de rendre hommage au Dieu-apparaissant dont la bonté est éclatante, conformément à ce qu'il est de règle de faire.

Qu'on inscrive ce décret sur une stèle de pierre dure en écriture sacrée, en écriture documentaire et en écriture grecque et qu'on la fasse dresser dans les temples de premier ordre, les temples de deuxième ordre et les temples de troisième ordre, à proximité de la statue de [pharaon](#), vivant éternellement. »

Post-scriptum :

Traduction : Didier Devauchelle 1990